



**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016**

# Le Village 2 santé ouvre ses portes

*mardi 13 septembre 2016*

**Le centre de santé communautaire du Village 2 a accueilli ses premiers patients, dans les anciens locaux de Pôle emploi, rue Missak-Manouchian.**



"L'aboutissement" d'un long projet initié en 2012. Une dizaine de professionnel-les de la santé, du social et de l'éducation populaire souhaitaient implanter un centre de santé communautaire au cœur du Village 2. Durant quatre ans, entretiens, rencontres, réunions, discussions, échanges... se sont succédé avec les habitant-es du quartier, afin de mieux cerner leurs besoins et attentes, de les sensibiliser à la démarche. Un projet qui voit aujourd'hui le jour, même s'il faudra patienter encore un peu avant de les voir s'installer effectivement au cœur du quartier.

## Un lieu de soins et de vie

Le centre, baptisé Le village 2 santé, est un lieu de soins et de vie organisé autour de services et d'activités à destination des habitant-es. Il a pour but de permettre un meilleur accès à une bonne santé par la mise en place d'un accueil inconditionnel, de soins primaires médicaux et paramédicaux de qualité, d'activités de promotion de la santé, de soutien à l'accès aux droits, de lutte contre les inégalités sociales, contre les discriminations, contre le racisme et le sexisme, qui tuent plus que les maladies.

*source : site de la ville d'Échirolles*

# ***l'équipe professionnelle du Village 2 santé***

## ***Accueillant-e-s :***

- *Faïza Hadji*
- *Alexandre Bonnabel*

## ***Médecins généralistes :***

- *Jessica Guibert*
- *Marie Keller*
- *Alexandre Gaillard*
- *Olivier Beaud*

## ***Accompagnants en soin social :***

- *Yann Chevalier*
- *Jérémy Petit*

## ***Orthophoniste :***

- *Pauline Garbard*

## ***Kinésithérapeute :***

- *Maxime Hérault*

## ***Infirmière Asalée (avril 2017) :***

- *Marjolaine Buvry*

## ***Coordinateur :***

- *Benjamin Cohadon*

*Elles et ils nous ont soutenus en 2016*



GRENOBLE ALPES  
Initiative **ACTIVE**



# Le mot de l'équipe

## ***Enfin... Nous ouvrons nos portes !***

Après 4 ans et demi de projet, de rencontres, de doutes, de belles énergies, de remises en question. Le Village 2 santé a pu ouvrir ses portes. Nous remercions en premier lieu toutes les personnes, habitant-e-s, ami-e-s, professionnel-le-s du secteur, professionnel-le-s municipaux, institutions et élu-e-s, qui nous ont apporté, au fur et à mesure, leurs précieux encouragements.

Ce premier rapport d'activité du Village 2 santé, basé sur 4 mois de fonctionnement après notre ouverture le 12 Septembre 2016, se veut surtout une présentation de notre fonctionnement. Ainsi nous avons découpé notre activité en différents volets pour permettre à chacun-e de se faire une vision d'ensemble du Village 2 santé, même si cette segmentation est parfois beaucoup plus poreuse dans la réalité.

Nous avons fait le choix de nous axer aussi dans ce document sur l'activité du Village 2 santé, et donc de ne pas parler longuement des 8 premiers mois de l'année qui ont précédé son ouverture. Pourtant ces 8 mois ont été intenses pour nous.

Entre autres choses :

- . nous avons effectué trois sessions de formation de 2 jours avec Jessy Cormont, de l'organisme d'intervention sociologique et de formation P.H.A.R.E pour l'égalité, afin d'être mieux formé-e-s et de réfléchir concrètement avant notre ouverture aux enjeux d'inégalités sociales, de discriminations, et de participation des premier-e-s concerné-e-s en quartier populaire
- . intégré 5 nouvelles personnes à notre équipe professionnelle : Olivier, médecin généraliste ; Pauline, orthophoniste ; Faiza, accueillante ; Jérémy, accompagnant en soin social ; ainsi que Marjolaine, infirmière (qui rejoindra l'équipe en 2017).
- . continué à travailler sur l'investissement de notre futur bâtiment dans le quartier du Village 2, tout en recréant un nouveau plan d'investissement initial dans nos locaux temporaires du 3 rue Missak Manouchian à Echirolles
- . finalisé notre projet économique, avec la mise en œuvre de nos liens avec la CPAM de l'Isère, nos autres financeurs et l'établissement d'un prêt de trésorerie
- . passé le mois d'août à acheter nos meubles, repeindre le local, poser des cloisons, lessiver les sols, installer les ordinateurs, etc. Nous remercions ici-même toutes les âmes charitables qui nous ont aidé-e-s dans ces tâches
- . été formé-e-s à l'utilisation de notre logiciel « métier », cœur informatique de notre travail en commun.

Puis nous vous avons accueilli, vous, qui pour certain-e-s n'avez pas eu peur de venir dès les premiers jours voir à quoi ressemble tout ça. Et, au fur et à mesure, vous avez été de plus en plus nombreuses et nombreux à tenter l'expérience. Avec en point d'orgue, notre journée portes-ouvertes du samedi 1 octobre, où vous étiez présent-e massivement pour nous témoigner votre sympathie. Pour cela et pour la suite, nous vous en remercions très chaleureusement.

Faiza, Alexandre, Yann, Jessica, Jérémy, Alexandre, Olivier, Marjolaine, Benjamin, Marie, Maxime, Pauline

# **Sommaire :**

***1. Le Volet Accueil***

***2. Le Volet Sanitaire***

***3. Le Volet Social***

***4. Le Volet Éducation Populaire en Santé***

***5. Le Volet Enseignement, Formation et Action-recherche***

***6. Le Volet Fonctionnement Interne***

*Convivialité*

*Refuge*

*Partage*

*Café accueil*

*Inconditionnel*

*Discussions*

*Animations*

*Espace détente*

*Secrétariat*

*Rencontres*

*Tiers-payant intégral*



***VOLET accueil***

# L'espace d'accueil

L'espace d'accueil est composé de deux parties : l'espace détente et le secrétariat.

- L'espace détente est ouvert à toutes et à tous. Que l'on soit malade ou pas, que l'on ait rendez-vous ou pas : tout le monde y est bienvenu.

Pour y prendre un café, un thé ou manger un bout de gâteau apporter par un-e usager-e, accéder à internet : les habitant-e-s sont invité-e-s à se servir.

Vous pourrez croiser dans ce lieu de partage et d'accueil inconditionnel tou-te-s les professionnel-le-s du Village 2



- Dans l'espace secrétariat, les accueillant-e-s sont les premières personnes que rencontrent les usager-e-s à leur arrivée dans le centre de santé.

Ils et elles sont là pour :

- Prendre les rendez-vous
- Répondre aux questions concernant le fonctionnement du centre de santé,
- Recueillir les demandes, comprendre les situations,
- Orienter vers le-la professionnel-le qui pourra le mieux aider.

Les accueillant-e-s demandent aux patient-e-s leur carte vitale et leur attestation de mutuelle si il-elle-s en ont une afin de leur ouvrir un dossier médical.

Le Village 2 santé pratique les tarifs conventionnés par la sécurité sociale, c'est à dire que nous ne pratiquons pas de dépassement d'honoraires. Le centre de santé établit des conventionnements avec les mutuelles afin d'éviter aux patient-e-s l'avance des frais : cela signifie que, dans la très grande majorité des cas, il n'y a pas d'échange d'argent au sein du Village 2 santé.

Si les personnes rencontrent des difficultés dans l'accès à leurs droits (sécurité sociale, ACS, CMU-C, ...), nous les orientons vers nos accompagnants en soin social.



**2051 rendez-vous  
21 personnes par jour en  
moyenne**

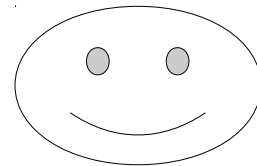
A ces 21 personnes doivent s'ajouter leurs accompagnants et aidants, ainsi que les personnes qui viennent sans rendez-vous pour passer un moment convivial, parfois en groupe avec des enfants, ou qui viennent prendre rendez vous, s'informer sur le centre ou sur les ateliers.

L'accueil est le cœur du Village 2 santé, le premier contact se passe à cet endroit et il est donc important et primordial qu'il soit chaleureux. L'espace d'accueil est ainsi un lieu sympathique et ouvert où de plus en plus de personnes viennent prendre un café sans autre motif que de discuter un peu et qui se veut être un lieu dit "refuge" pour n'importe quelle personne et quel que soit son besoin. Ce lieu d'écoute participe à l'identité du centre et fait écho à l'une des recommandations phares des habitant-e-s issues du diagnostic communautaire: "le plus important, c'est l'accueil", "on veut un lieu où l'on oublie que l'on est malade", "on veut être traité sur un pied d'égalité".

L'accueil surprend généralement les habitant-e-s agréablement tant par le café/détente qui dispose de thé et café toute la journée que par l'installation des tables, chaises et petits canapés afin que les personnes se sentent comme "à la maison". Il n'est pas rare que des personnes s'arrêtent sur le seuil et demandent, l'air perplexe: "c'est bien ici les médecins?" - nous répondons: "Oui, mais pas que!...".

C'est bien la première fois  
qu'un médecin me paye  
Le café !

L'essayer c'est l'adopter !



*parole de patient-e-s*

Ici, vous êtes habillés comme tout le  
monde, on voit pas la différence  
entre les patients et les pros !

Lorsque plusieurs personnes se retrouvent assises ensemble dans l'accueil, les accueillant-e-s tentent de susciter la rencontre entre elles en animant la discussion.

C'est aussi à cet endroit où les langues se délient, des confidences, des échanges, des rencontres des plus surprenantes des fois ... Des éclats de rire mais aussi des larmes.

A chaque accueil nous avons pour habitude de demander aux usager-e-s : "comment ça va ?" et à la sortie : "comment s'est passé la consultation ou la séance?" ce qui surprend, mais souligne l'importance que l'on porte à leur avis.

Nous avons également un accueil approfondi qui permet de recevoir les personnes dans un bureau en toute confidentialité quand les situations apportées nécessitent d'être discutées en toute discrétion, ou que l'état émotionnel d'une personne nous semble fragile .

## 3 questions à

### Faïza Hadji

Accueillante au Village 2 Santé

Le centre de santé communautaire a ouvert ses portes en septembre, rue Manouchian, avec une équipe de jeunes professionnel·les dynamiques et motivés !

#### Que représente l'ouverture du centre ?

"C'est une nouvelle et belle aventure partagée avec une équipe de professionnel·les doté·es de valeurs et de concepts qui nous semblent importants, primordiaux. Travailler dans un centre de santé communautaire représente pour moi un idéal. J'aime l'idée qu'on ne peut pas faire commerce de la santé, car elle n'est pas une marchandise ! La santé, à mon sens, est à la fois un devoir, mais aussi un droit pour tous. J'aime à penser que le Village 2 santé est plus qu'un centre de soins, il est un lieu de partage et

d'échange avec les habitant·es."

#### Est-ce l'aboutissement du projet ?

"Ce n'est pas encore l'aboutissement définitif de notre projet. Effectivement, le Village 2 santé a bien ouvert ses portes le 12 septembre dernier à Echirolles, rue Missak-Manouchian, mais pas au cœur du Village 2 comme nous l'avions initialement programmé. Nous sommes actuellement dans des locaux provisoires, mais nous gardons espoir de pouvoir enfin toucher au but et de nous installer au plus proche des habitant·es."



#### Le Village 2 santé est un centre de santé communautaire. Qu'elle en est la philosophie ?

"C'est plus qu'un lieu de soins classique. Il permet à chacun·e d'avoir accès à un système de santé de qualité et à ses droits, de lutter contre les inégalités. Nous avons ainsi décidé de pratiquer le tiers payant intégral. La santé ne peut se réduire à la maladie, il est important de prendre en compte d'autres réalités, comme l'environnement social, les

conditions de travail, le logement... C'est pour cette raison que nous regroupons des professionnel·les du sanitaire, du social, de l'accueil et de l'éducation populaire.

Les habitant·es ont la liberté d'échanger, de partager leurs savoirs. Nous souhaitons que les habitant·es deviennent acteur·trices de leur santé, aient la possibilité de

faire leurs choix.

Nous voulons travailler en équipe avec les habitant·es du quartier. Pour se faire, l'équipe est en autogestion, ce qui implique un partage et une égalité totale sur les tâches et prises de décisions. Une hiérarchisation des métiers n'a pas de fondement."

Propos recueillis par LJSI.

*"La santé est un devoir, mais aussi un droit pour tou·te·s."*

*Continuité des soins*

*Médecin traitant*

*Consultations*

*Orthophonie*

*Gynécologie*

*Urgence*

*Kinésithérapie*

*Parcours de soin*

*Efforts consentis*

*Pédiatrie*

*Choix*

*Indépendance*

*Dé-médicalisation*



***VOLET sanitaire***

# Le suivi médical

Les consultations ont été ouvertes dès le début de l'activité du centre, le 12 septembre 2016, et sont proposées par nos quatre médecins : Jessica, Marie, Alexandre et Olivier.

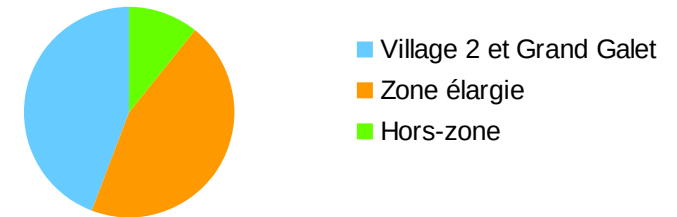
Toute personne en faisant la demande peut être reçue pour une consultation en urgence ou ponctuelle dans la limite des plages de consultation disponibles. Par contre, dans une logique de santé communautaire, et de continuité des soins (notamment pour les visites à domicile), nous avons restreint le suivi en tant que médecin traitant aux habitant-e-s et aux travailleuses et travailleurs des quartiers du Village 2 à Échirolles et de Grand Galet au Pont-de-claix.

Nous avons assoupli cette règle en devenant médecins traitants de patient-e-s vivant dans une zone plus large mais tout de même limitée d'Échirolles et du Pont-de-claix (délimitée au Nord par la rocade, au Sud par Flottibulle) face à une demande grandissante, probablement en lien avec des départs à la retraite non remplacés de médecins de l'agglomération.

Lorsque nos partenaires institutionnels ou associatifs jugent utiles pour un-e de leurs usager-e-s d'être suivi par notre centre, et même si elle ou il vit en dehors de notre zone, le partenaire peut faire valoir l'intérêt pour cette personne d'être suivie par le Village 2 santé et nous discutons ensuite en équipe de déroger ou non à notre règle selon les situations.

En 3 mois et demi, 260 formulaires de déclaration de médecin traitant ont été signés

répartition des 260 usager-e-s "médecin traitant"



## ***Premier rendez-vous, contenu et type de consultations***

Le premier rendez-vous se fait sur une plage de 40 minutes, ce qui permet de prendre contact sans être trop pressé par le temps, de rassembler les informations médicales, sociales et surtout de comprendre le parcours médical de chaque usager-e au moment où ils et elles arrivent au Village 2 santé, et leur ressenti-e par rapport à cet historique et leur situation actuelle.

Ce temps permet donc de favoriser la rencontre, d'établir un lien de confiance et de comprendre les attentes et les désirs des usager-e-s concernant leur suivi futur.

Les rendez-vous suivants sont en général planifiés sur 20 minutes, exceptés pour certains suivis qui peuvent demander plus de temps (suivi gynécologique, suivi pédiatrique, situation complexe, ...). Et lorsque cela est nécessaire, les médecins peuvent réaliser des visites à domicile pour les usager-e-s qui les ont choisi-e-s en médecin traitant.

Dans la mesure du possible, une vingtaine de plages de consultations d'urgence de 20 minutes sont bloquées tous les jours et sont mises à disposition des usager-e-s la veille au soir ou le jour même afin de répondre aux demandes de rendez-vous en urgence.

Les médecins du Village 2 santé s'inscrivent globalement dans une démarche dé-médicalisante. Ils et elles considèrent que de nombreuses problématiques des usager-e-s ne doivent pas trouver une réponse médicamenteuse. Dans cette logique les premiers renouvellements d'ordonnance sont l'occasion de rediscuter de la pertinence de certains traitements pris depuis longtemps sans réévaluation. De même, dans certaines plaintes comme par exemple la souffrance au travail ou les troubles musculo-squelettiques, les médecins du Village 2 santé essayent de ne pas se limiter à une prescription médicamenteuse (voir même l'évitent), mais avec l'accord de l'usager-e, essayent de réorienter en interne pour tenter d'agir sur les causes du problème à la base de la souffrance : trouver une solution pour améliorer les conditions de travail plutôt que prescrire un anxiolytique ; proposer une prise en charge kinésithérapeutique pour favoriser l'ergonomie et éviter la chronicité des douleurs plutôt que d'aller seulement vers l'escalade des anti-douleurs ; orienter vers les différents ateliers et espaces de parole pour rediscuter des problèmes et les collectiviser plutôt qu'entamer une prise en charge seulement individuelle qui parfois isole...

Dans ces logiques, les médecins essayent d'être le plus indépendant-e-s possible de l'industrie pharmaceutique. Ils et elles ne rencontrent aucun représentant commercial (parfois appelé de manière euphémique « visiteur ou visiteuse médical-e »)

## **Le suivi en kinésithérapie**

Maxime, le kinésithérapeute du Village 2 santé conçoit la prise en charge kinésithérapique en plusieurs phases. Tout d'abord une prise de contact, une discussion approfondie pour déterminer les causes du problème de santé et apprendre à connaître l'usager-e dans sa globalité, et saisir au mieux l'impact du problème de santé sur sa vie. Vient ensuite un bilan physique (le bilan diagnostique kinésithérapique) permettant de déterminer avec l'usager-e les grands axes du traitement. Puis vient la réalisation de ce traitement, qui se compose souvent au départ de techniques manuelles permettant de réharmoniser d'éventuels déséquilibres physiques, puis de techniques actives, voire sportives. Maxime pense que les bénéfices constatés lors des traitements kinésithérapiques sont principalement dus aux efforts consentis par les usager-e-s pour améliorer leur propre santé, et que les mouvements appris lors des séances sont bien plus efficaces s'ils sont répétés par les usager-e-s hors des séances.

Ça fait un bien fou, à la tête et au corps, ça décontracte et ça incite à s'occuper de soi.  
C'est un moment perso, rien qu'à nous, ça m'apaise.  
Maintenant je sens mon corps à l'intérieur.

# Le suivi en orthophonie

Pauline, l'orthophoniste du Village 2 santé travaillant à mi-temps, les soins sont dispensés les jeudi et les vendredi. Actuellement 13 usager-e-s sont suivis en orthophonie donc 4 deux fois par semaine.

Les personnes suivies sont généralement des enfants en scolarité, avec principalement un travail de rééducation des langages écrit et oral.

Une enfant est suivie pour des soins pluridisciplinaires au SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) Arist. Une convention a été établie entre les deux établissements pour permettre ce suivi.

La majorité des enfants suivi-e-s vient du Village 2, cette proximité permet d'être en lien avec des partenaires locaux et notamment des groupes scolaires. C'est également un confort pour les familles qui doivent parfois se déplacer plusieurs fois par semaine pour les soins en orthophonie de leur(s) enfant(s).

Toutes les séances sont réalisées en individuel pour le moment. Cependant, dans un objectif de prise en charge globale incluant l'environnement de l'enfant, de nombreux contacts ont lieu avec les enseignant-e-s. Dans la même optique, certaines séances ont été réalisées avec les parents.

## Le réseau

En parallèle du début d'activité, les différent-e-s professionnel-le-s de santé ont rencontré de nombreux-ses autres professionnel-le-s de l'agglomération afin de présenter le Village 2 santé et son fonctionnement : médecins spécialistes ambulatoires, médecins hospitaliers, SOS médecins, kinésithérapeutes, sage-femmes, podologues, infirmier-e-s, centre du langage, service ORL, Centre Médico-Psychologique, cabinet pédiatrique spécialisé, etc. Ainsi des liens ont pu commencer à se tisser pour faciliter le parcours de soin des usager-e-s du centre.

Marie, une des médecins du Village 2 santé, a intégré le réseau Reppop38, réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique en Isère. Olivier, un autre médecin, l'intégrera au cours de l'année 2017.

Dans le cadre du Développement Professionnel Continu (dispositif d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins associant la formation continue et l'analyse des pratiques professionnelles), les quatre médecins du Village 2 santé ont intégré un groupe de pairs en lien avec des médecins généralistes exerçant dans les centres de santé de l'AGECSA à Grenoble.

# Accompagnement pluri-professionnel et protocoles

En plus des réunions collectives où certaines situations de patient-e-s peuvent être discutées, des réunions peuvent être réalisées en tête à tête avec l'orthophoniste ou le kinésithérapeute pour discuter des patient-e-s pris en charge de manière conjointe. De même, chaque semaine, les médecins rencontrent individuellement un des accompagnants en soins social pour discuter de certains dossiers de patient-e-s qui nécessite un regard mais ne justifient pas dans l'immédiat d'être discutés en grand groupe. Lorsque cela est possible (idéalement en le programmant), des consultations à deux peuvent se dérouler (intervention du kinésithérapeute lors d'une consultation pour lombalgie par exemple). Afin d'harmoniser les pratiques, et d'améliorer la prise en charge des patient-e-s et conformément aux exigences de la Haute Autorité de Santé, des protocoles pluri-professionnels ont été élaborés de manière pluridisciplinaire. En 2016, les protocoles portent sur « les troubles de la déglutition : dépistage et prise en charge » pour le premier et « la prévention des chutes chez les personnes à risque de chute » pour le second.

## Perspectives

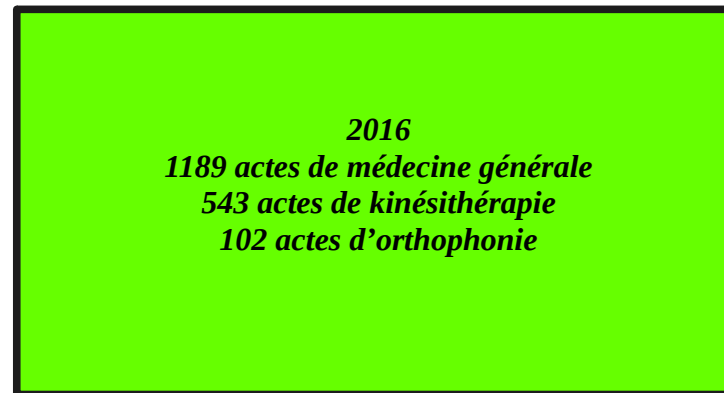
Pour l'année à venir, plusieurs projets sont en cours d'élaboration par les professionnel-le-s du volet sanitaire.

Pour commencer, l'accueil d'une infirmière dans le cadre du dispositif asalée est d'actualité et devrait se concrétiser autour du mois d'avril 2017.

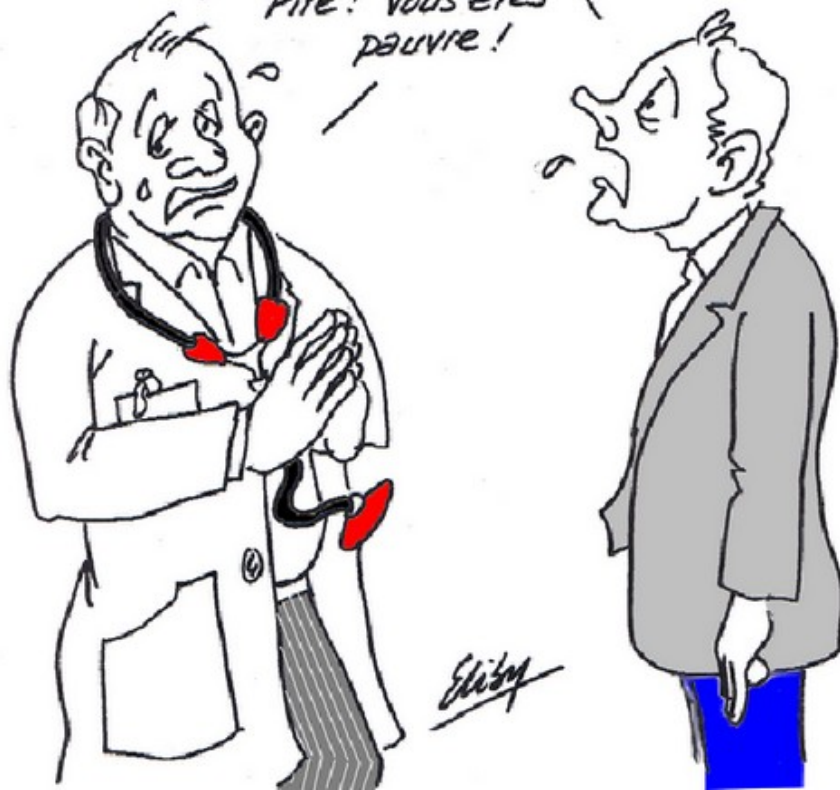
De nouveaux protocoles vont être rédigés, en accord avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé. Le prochain protocole, visant à harmoniser les pratiques et à les fonder sur les données actuelles de la science, portera sur les lombalgies. Sa rédaction fera suite à une formation en interne par notre kinésithérapeute.

Concernant les médecins du Village 2 santé, une partie de l'équipe se formera à la réalisation des Interruptions Volontaires de Grossesse médicamenteuses en ambulatoire, dans l'optique de pouvoir proposer cette prise en charge au Village 2 santé.

En ce qui concerne l'orthophonie, il existe le projet de proposer des soins en musicothérapie. Il s'agit de thérapie de groupe axée sur le rythme pour des usager-e-s dyslexiques.



Désolé!  
Je ne peux rien pour vous...  
Quoi? J'ai le cancer?  
Pire! Vous êtes  
pauvre!





*Aller-vers*

*Accès aux droits*

*Pluri-professionnalité*

*Lutte contre les discriminations*

*Freins concrets*

*Partenaires*

*Accompagnement*

*Piste de solution*

*Souffrance au travail*

*Libre-adhésion*

*Entretien individuel*

*Parentalité*



***VOLET Social***

Cette première année d'activité se veut pour nous une année de construction du projet de service social qui permettra ainsi de définir les différents axes d'accompagnement que peut proposer le Village 2 santé. La présence de travailleurs ou de travailleuses du secteur social à l'intérieur d'un centre de santé est très rare, il n'y a donc pas de missions ou de fiches de poste préétablies.

L'équipe du volet social est composée de deux accompagnants en soin social : Jérémy ( de formation éducateur spécialisé) et Yann ( de formation assistant de service social).

## L'Accompagnement en Soins Social

Afin d'accueillir et d'accompagner au mieux les habitant-e-s qui solliciteront les accompagnants du Village 2 santé, nous avons souhaité baser notre pratiques sur **4 principes** qui nous tiennent à cœur, issue de la pratique de la prévention spécialisée.

### La Libre Adhésion

Accueil gratuit et sans mandat. Peut être interrompu à la demande des personnes à tout moment.

Les personnes peuvent nous être orientées en interne, par des partenaires ou à leur propre demande.

### La Non-institutionnalisation des pratiques

*Une pratique sociale de 1<sup>er</sup> recours*  
Prendre en compte la situation globale des personnes et tenter de répondre aux demandes quelles qu'elles soient (justice, relation parent-enfant, logement, etc.) en orientant ou en accompagnant vers une solution acceptable pour les personnes.

### Le Partenariat

Travailler en lien avec les acteurs du territoire pour connaître ce qui se fait, informer les personnes et pouvoir orienter ou accompagner vers les structures existantes si cela s'avère nécessaire.

### la Lutte contre les Discriminations et les violences subies

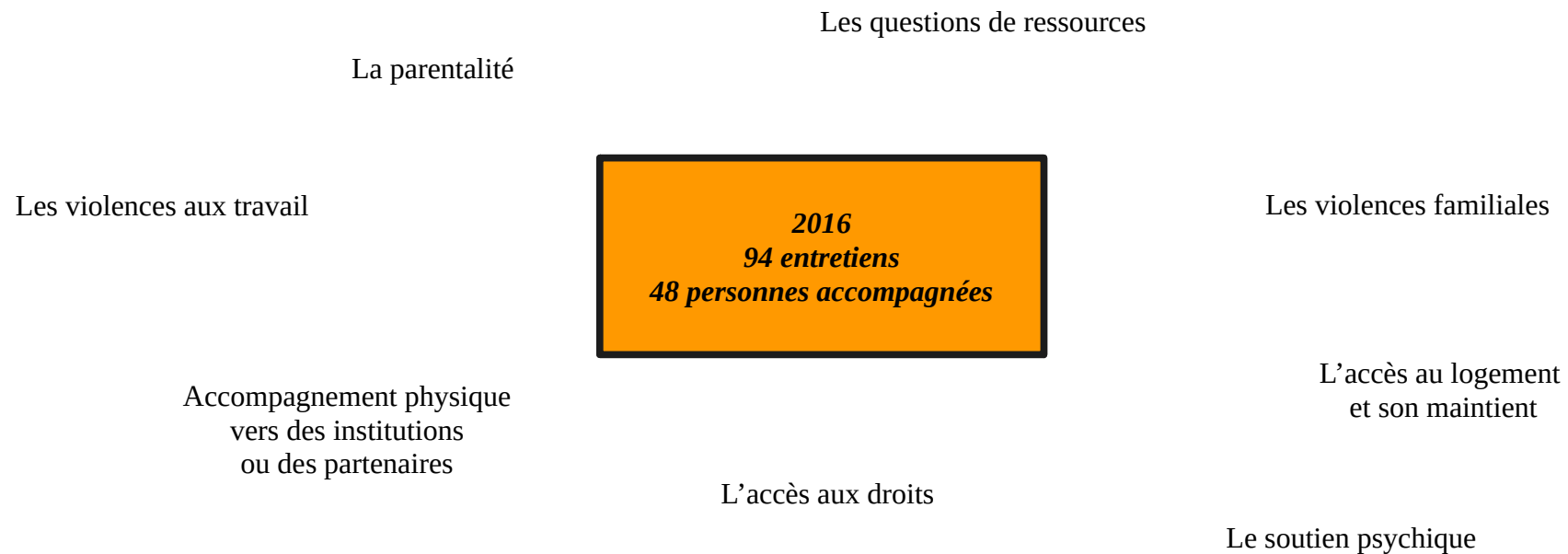
A l'instar des autres volets, nous portons une attention toute particulière à ces thématiques lors de nos rencontres et veillons à proposer aux personnes de pouvoir déposer leurs histoires et les accompagner sur ces questions si elles le souhaitent.

## ***Les entretiens individuels***

Un temps de rencontre avec un Accompagnant en Soins Sociaux peut être proposé aux personnes afin d'échanger sur leurs difficultés qui peuvent représenter un frein dans leur parcours de soins. Cet accompagnement peut être initié à la demande de la personne, des autres professionnel-le-s du centre ou d'un-e professionnel-le intervenant dans une structure partenaire.

Ce temps permet de déposer les difficultés du quotidien ou les freins concrets que la personne rencontre pour pouvoir prendre soin d'elle ou d'un-e proche. Des pistes de solutions sont alors réfléchies avec la personne et un accompagnement est proposé en fonction des besoins nécessaires à l'exploration de ces pistes de solutions, toujours en lien avec les différents partenaires lorsque cela s'avère nécessaire.

Les demandes sont variées et dépassent bien souvent le champ de la santé même si les retentissements sur celle-ci sont toujours présents. Nous pensons que les accompagnants en soins sociaux seraient essentiellement interpellés par les professionnel-le-s du volet sanitaire, mais il arrive que des personnes fassent appel en premier lieu à un accompagnant en soins sociaux au Village 2 santé, et cela grâce au bouche-à-oreille ou aux partenaires. Nous notons aussi que les questions de souffrance au travail et plus largement celles du droit du travail viennent régulièrement impacter les entretiens. Nous tentons d'élargir nos connaissances sur la question mais également notre réseau, notamment auprès des syndicats existants, afin de pouvoir accompagner au mieux certaines demandes.

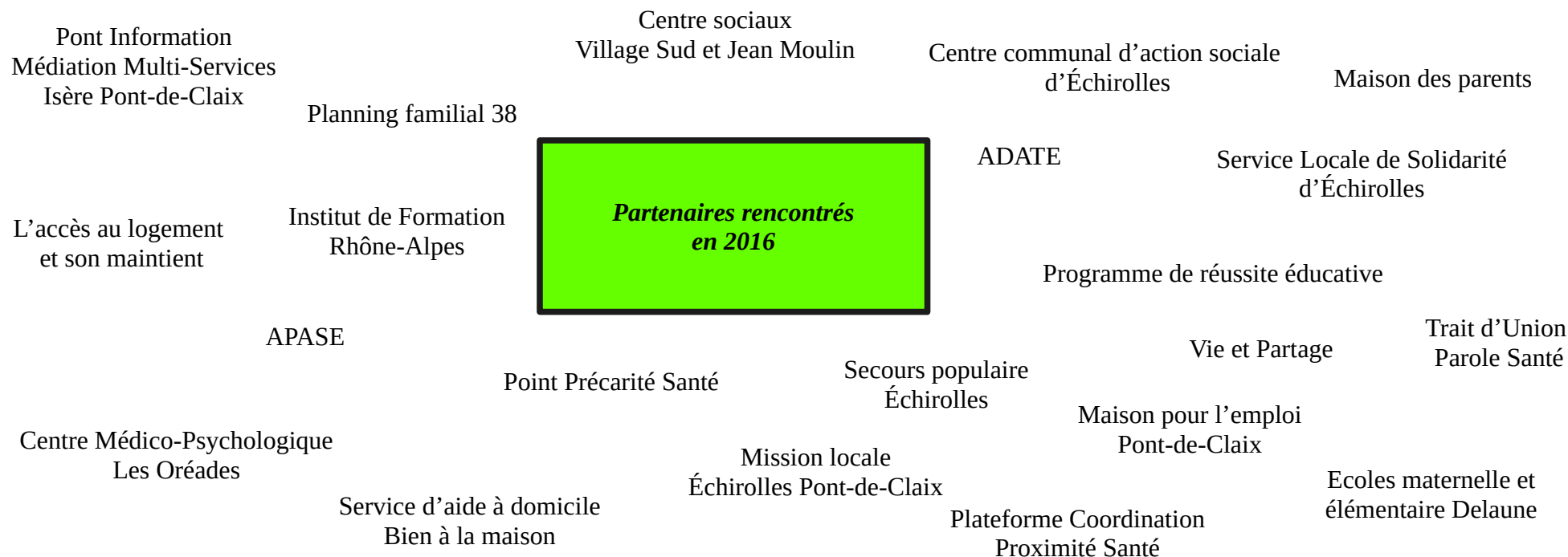


## ***Les rencontres interprofessionnelles***

Afin de s'ajuster au mieux sur certaines situations qui touchent à la fois le sanitaire et le social, les accompagnants en soin social rencontrent les médecins de façon hebdomadaire et le kinésithérapeute et l'orthophoniste de façon mensuelle. Cela permet de partager les regards sur une situation donnée et d'explorer de nouvelles pistes de solutions à proposer à la personne. Il s'agit avant tout d'apporter une proposition d'accompagnement la plus globale et adaptée possible pour l'utilisateur. Cela permet également d'articuler les autres volets du centre avec le volet social et d'adapter nos pratiques respectives.

## ***Le partenariat***

Nous avons rencontré des partenaires du territoire et des partenaires intervenant dans des réseaux où nous souhaitons nous inscrire. Pour cela nous sommes allés à leur rencontre ou nous les avons reçus afin de présenter notre projet, notre équipe et ce que nous pouvons proposer aux habitants. 2016 a été consacrée à faire connaître le Village 2 santé et à expliquer son fonctionnement, ainsi qu'à comprendre les missions et le fonctionnement des partenaires. Les futures rencontres serviront à voir si l'on peut créer des ponts sur certains projets entre nos structures.



## ***L'aller-vers***

Une dynamique spécifique dite « d'aller-vers » a été mise en place sur ce dernier trimestre 2016 avec pour objectif de démarrer l'action en janvier 2017. Nous souhaitons rencontrer les habitant-e-s pour discuter avec elles et eux autour des inégalités sociales de santé. Ceci afin de recueillir leurs avis, leurs expériences et leurs envies qui permettront de mettre en place des ateliers, des conférences et des actions sur l'année 2017.

Cette démarche doit aussi permettre de rencontrer des personnes dites « en rupture ou en risque de rupture », qui pourraient être source d'inquiétude pour leur entourage, des voisin-e-s ou des professionnel-le-s du territoire. La démarche d'aller-vers peut permettre de créer un lien pour informer sur les services du Village 2 santé mais aussi pour un soutien à domicile si cela s'avère nécessaire.

Enfin cette démarche nous permet d'être présent-e-s dans le quartier en attendant notre installation définitive, et ainsi de pouvoir récolter les nouvelles nécessaires pour le diagnostic communautaire permanent.

Mais la dynamique d' « aller-vers », c'est aussi une présence sur des temps organisés par les acteurs et actrices du quartier (centre social, associations, espace jeunesse, ...) qui mobilisent des habitant-e-s. Exemple : cafés-habitants dans les Centres sociaux du territoire et les associations, présence sur des lieux d'accueils parents-enfants, participation aux temps forts du quartier, etc...

Cette démarche se porte aussi au cœur même du centre à travers une présence régulière au sein du café-accueil : discussions avec les habitant-e-s en attente d'un rendez-vous médical ou d'un temps collectif, attention portée aux aidant-e-s accompagnant des personnes en difficulté, participation aux temps collectifs organisés dans cet espace...



TO THE

POWER

PEOPLE

POWER & EQUALITY

*Ateliers*

*Espace de parole*

*Violences subies*

*Café échange*

*Lutte contre les discriminations*

*Prison*

*Conférence-débats*

*Échanges collectif*

*Actualité*

*Douleur chronique*

*Mal de dos*

*Parentalité*

*Partenariat*



# ***VOLET éducation populaire en santé***

Le Village 2 santé souhaite redonner des capacités d'action aux habitant-e-s sur les questions qui les concernent en lien avec leur santé. Cela passe notamment par des échanges de savoir et de savoir-faire entre les habitant-e-s. Cela passe aussi par un travail sur les inégalités sociales de santé, sur des espaces de parole, des ateliers pour retrouver l'estime de soi, des actions de lutte et de plaidoyer, ainsi que sur la mise en œuvre d'actions de lutte contre les discriminations, le racisme et le sexisme.

Pour aller vers une mise en œuvre de ces intentions, nous avons besoin de créer un rapport de confiance avec les habitant-e-s et leur laisser l'espace de s'investir dans la vie et les activités du Village 2 santé :

- Cela passera par la création d'instances de réflexion et de décision où les habitant-e-s auront leur place et le pouvoir réel d'avoir un impact sur les orientations de la structure : nous avons ainsi commencé un travail pour réfléchir à la création de ces instances. Nous nous sommes laissé-e-s un an pour les créer et y inviter des habitant-e-s.
- Cela passe aussi par un travail d'écoute et une volonté de retour des habitant-e-s sur la vie du Village 2 santé. En les questionnant sur leurs ressentis, sur les activités qui sont proposées, sur leurs idées, etc., avec différents outils (tableau d'écriture, boîte à idée, discussions,...), nous pouvons adapter le Village 2 santé et répondre au mieux aux demandes.
- Cela passe dans un premier temps par une organisation qui montre les possibles. Ainsi nous avons décidé que, dès l'ouverture, nous proposerions des ateliers, des espaces de parole, des outils d'éducation populaire, afin de montrer aux habitant-e-s que ce lieu pouvait aussi être un lieu de rencontre, de discussion, de partage, et d'actions collectives. Et cela sur des thématiques larges pour faire comprendre notre conception d'une santé au sens large, et des inégalités sociales comme causes importantes de l'état de santé.

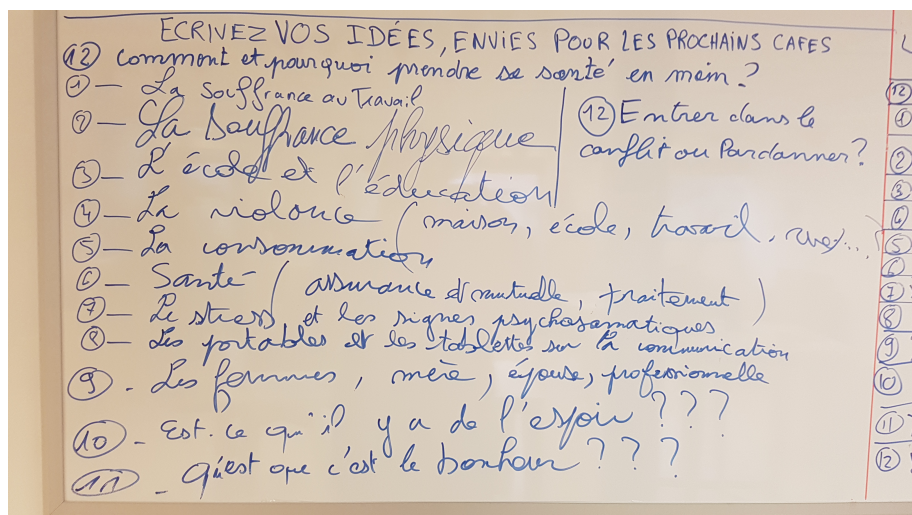


Tableau d'écriture libre et affichage au café-accueil du Village 2 santé



# Café échange

Le temps du Jeudi après-midi, de 15H à 18H est spécifiquement dédié au « café-échange », c'est un temps où les deux accueillant-e-s sont présent-e-s.

Dans un premier temps, l'équipe d'accueil était seule en charge de l'animation de ce temps de parole totalement libre – sans thématique. Mais peu de personnes se présentant, nous avons décidé de rendre plus lisible ce temps pour les habitant-e-s en organisant des temps d'échange thématiques sur certains des créneaux du jeudi.

Pour identifier les thématiques à proposer aux habitant-e-s, un tableau blanc et une boîte à idées sont mis à disposition dans l'espace d'accueil; les usager-e-s du centre peuvent inscrire des propositions de sujets pour les ateliers et voter pour soutenir certaines propositions. Le tableau est traité par l'équipe une fois par mois et nous organiserons deux café-échanges thématiques par mois.



**CAFÉ ECHANGE**  
Rencontre autour du thème  
**Résistance et Résilience**  
à partir d'une expérience palestinienne

avec Samah JABR  
psychiatre palestinienne



*P(e)nser ses traumatismes  
pour rebondir et se reconstruire*

A partir d'une expérience palestinienne, la psychiatre Samah Jabr se propose d'échanger avec vous.  
"Quand l'équilibre, l'estime de soi, le moral et l'âme deviennent des lieux et des enjeux de lutte"

**Jeudi 1 décembre 2016 de 15h à 17h**  
Centre de Santé Communautaire Le Village 2 Santé  
3 rue Missak Manouchian - 38130 Echirolles  
tram ligne A, bus ligne 16 et 64, arrêt Auguste Delaune Entrée libre



Nous sommes aussi ouvert-e-s à ce que des usager-e-s du Village 2 santé puissent investir cet espace pour proposer des échanges sur des thèmes qui les intéressent. Ainsi nous avons eu l'honneur, par l'intermédiaire d'un usager, membre de l'association « Échirolles Palestine Solidarité », d'organiser un temps d'échange avec le Dc Samah Jabr, psychiatre palestinienne. De nombreuses personnes ont participé à ce temps qui fut riche en discussion. Nous espérons pouvoir renouveler ce type de rencontre régulièrement.

# Les ateliers

## ***Atelier « la santé au féminin »***

Depuis octobre 2016, nous avons mis en place un temps entre femmes, afin de permettre à chacune de parler, échanger, questionner et réfléchir autour de la santé au quotidien. Cet espace de parole est libre et s'enrichit au fur et à mesure des séances des idées, des envies et des propositions des participantes. Il est ouvert à toutes les femmes, quel que soit leur âge et animé par Jessica, médecin et Faiza, accueillante.

3 ateliers ont été réalisés en 2016 (11 octobre, 8 novembre, 13 décembre), le 2<sup>e</sup> mardi matin du mois de 9h à 11h. La participation a d'abord été faible (1 ou 2 personnes), puis en augmentation. Cet atelier étant totalement libre, sans thématique prédéfinie, et concernant des femmes qui peuvent avoir des difficultés à trouver et prendre du temps pour elles, nous savons que la participation prendra du temps.

Avec les femmes présentes, les échanges ont été riches, autour de thématiques variées : la parentalité, le travail, le racisme et l'islamophobie, les violences, la répartition des tâches ménagères, etc.

Les participantes ont semblé très contentes de ce temps pour se poser, entre femmes, et discuter de ce qui leur tient à cœur.

« L'atelier santé au féminin est pour moi un rendez-vous incontournable.  
J'y ai trouvé un endroit refuge et d'échanges conviviaux mais aussi très chaleureux.  
Sans oublier la bienveillance de Faiza et Jessica qui nous accueillent avec du café, du thé et des petits gâteaux. Merci ! »  
Mne P.

En 2017, nous souhaitons continuer cet atelier, avec une participation que nous espérons petit à petit plus importante. Selon les thématiques abordées et les envies des participantes, d'autres temps pourraient être construits à partir de cet atelier.

## ***Atelier « petits bobos et grandes questions »***

Cet atelier existe depuis le mois d'octobre 2016 et est à destination des parents et des personnes s'occupant d'enfants. C'est un temps d'échange et de partage de savoirs entre participant-e-s autour de la vie et de la santé des enfants animé par Alexandre et Marie, deux des médecins du Village 2 santé. Il et elle se présentent plus volontiers comme des parents que comme des soignant-e-s lors des ateliers, afin de préserver la qualité d'échange et de rester dans un rapport horizontal entre les participant-e-s.

Les ateliers ont lieu le mercredi après-midi et se terminent par un goûter partagé. Les participant-e-s peuvent venir avec leurs enfants.

En 2016, trois ateliers ont eu lieu au centre de santé.

Le premier s'est déroulé le 19 octobre 2016 sur le thème des infections hivernales (gastroentérites, rhinopharyngites, ...) et les différentes petites astuces pour les prendre en charge seul-e, sans recours aux médecins. Trois participantes adultes étaient présentes avec six de leurs enfants.

Le deuxième a eu lieu le 16 novembre 2016 sur le thème des douleurs abdominales, de leurs causes et de ce qu'il était possible de mettre en place pour les soulager. Quatre participantes et leurs enfants étaient présentes, ainsi qu'une animatrice du centre social, venue observer le déroulement de l'atelier.

Le troisième a eu lieu le 14 décembre 2016 sur le thème du stress des enfants. Les trois participantes ont beaucoup échangé autour de questions de parentalité et nous avons proposé un exercice de relaxation (méditation guidée ou mindfulness) adapté aux enfants.

En 2017, nous allons reconduire ce cycle d'ateliers de mars à mai. Les trois prochaines séances auront pour thème le sommeil, l'alimentation et l'hygiène bucco-dentaire.

"j'ai aimé le moment de discussion qu'il y a eu entre les participantes et les animateurs.

J'ai aimé ne pas ressentir de différence entre les participantes et les animateurs, j'ai senti qu'on était toutes dans la même situation, toutes des parents qui ont les mêmes questionnements."

Mne I.

### ***Atelier « J'en ai plein le dos »***

L'atelier est réalisé au centre, sur un cycle de 3 séances, le jeudi de 18h à 20h avec un groupe de 8 participant-e-s, animé par Maxime, kinésithérapeute du Village 2 santé. Cet atelier permet aux personnes inscrites auparavant auprès de l'accueil ou directement auprès du kinésithérapeute d'échanger autour de leurs problèmes de dos, les causes, les solutions mises en place face à leurs douleurs, mais également d'essayer d'améliorer les postures du quotidien et de repartir avec des outils pour traiter ou prévenir le problème : exercices de respiration, yoga, renforcement musculaire, assouplissements. Les participant-e-s repartent avec des documents reprenant les exercices pratiqués lors de l'atelier.

2 cycles ont été réalisés fin 2016 avec 5 participant-e-s au premier cycle, et 7 au second.

J'ai beaucoup apprécié ces deux modules de trois séances de deux heures.

Le groupe était plutôt féminin et détendu. Maxime nous a permis d'être très rapidement à l'aise.

Je recommande vivement ces séances où l'on ne pense enfin qu'à soi !

(je pense aux mamans qui courent toute la journée)

Mne D.

## ***Atelier « Relax »***

En alternance avec l'atelier précédent, celui-ci se déroule sur un cycle de 3 séances hebdomadaires, le jeudi de 18h à 20h, avec un groupe de 8 participant-e-s, animé par Maxime, kinésithérapeute du Village 2 santé. Cet atelier permet aux personnes d'échanger sur leurs tensions physiques et psychiques, d'échanger leurs solutions le cas échéant, et de pratiquer le yoga et la relaxation. L'idée étant d'autonomiser les participant-e-s dans ces pratiques, et d'inciter les participant-e-s à prendre du temps pour eux-elles, un document récapitulant les postures et techniques de respiration leur est également remis en début de cycle.

2 cycles ont été réalisés fin 2016, touchant respectivement 8 et 7 personnes.

## ***Atelier santé-dos à la maison d'arrêt de Varcès***

Une activité réalisée sur le même modèle que le groupe « J'en ai plein le dos ». Avec une dimension communautaire accrue du fait de sa réalisation en milieu fermé, avec une population carcérale vivant un quotidien dans des conditions particulières : enfermement, tension permanente, violence physique et psychique intense, conditions matérielles de vies difficiles...

Ce groupe, animé par Maxime, est réalisé avec 6 détenus le mercredi après-midi et 7 séances ont été réalisées depuis l'ouverture du centre.

Il est financé par l'association des détenus grâce une enveloppe de « Promotion de la santé en milieu carcéral » délivrée par l'ARS. En l'état financier actuel des choses, seules 15 séances annuelles sont réalisables, notre recherche de financement complémentaire pour cette action n'ayant pas abouti.

## ***Projet PACAP à l'école maternelle Auguste Delaune***

Dès notre début d'activité, nous avons participé au projet PACAP: Petite-enfance Alimentation Corpulence et Activité Physique dont un des objectifs est de prévenir le surpoids et l'obésité dès le plus jeune âge. Ce projet est portée par TUPS (trait d'union parole santé) en partenariat avec les parents d'enfant et les professionnel-le-s de l'école maternelle Auguste Delaune et de la maison des parents. C'est tout un travail autour du petit déjeuner qui a été mis en place avec des ateliers en classe afin de partager sur ce moment si important pour les enfants. Des rencontres ont eu lieu pour identifier les actions à mettre en place et les perspectives ainsi que les ponts à construire avec ce qui se passe déjà sur le quartier.

## ***Projet douleurs chroniques***

Deux médecins de l'équipe, Jessica et Olivier, souhaitent initier un atelier pour des personnes souffrant de maladies chroniques. Devant l'importance des problématiques de douleurs chroniques dans les consultations, il et elle ont choisi cette thématique pour ce projet d'atelier pour l'année 2017

# Lutte contre les discriminations, le racisme, le sexisme, et les violences subies



Un certain nombre de professionnel-le-s et de chercheurs-chercheuses s'accordent pour considérer « l'accès à l'équité et la justice sociale » comme un des déterminants sociaux de la santé. C'est à dire un préalable nécessaire à une bonne santé individuelle. Nous nous inscrivons dans cette approche et c'est pourquoi un des axes de ce volet est centré sur la lutte contre les discriminations, le racisme, le sexisme et les violences subies.

Pour cela nous avons premièrement rejoint dès notre ouverture le réseau « Partenaires-égalités » de la Métro en intégrant notamment la Cellule de Veille et d'Actions contre les discriminations. Cet espace nous permet de faire remonter les signalements de discriminations de nos usager-e-s à l'aide d'une fiche pour qu'ils soient ainsi centralisés au niveau de l'agglomération et que les pouvoirs publics puissent être informés et agir en fonction.

Lorsqu'une situation de discrimination et/ou de violence subie est évoquée par un-e habitant-e lors d'une consultation, d'un entretien, ou tout simplement au café-accueil, nous proposons systématiquement de la recueillir afin de pouvoir compiler ces situations.

De plus lors du recueil de ces situations, nous voyons avec la personne si elle souhaite essayer de faire valoir ses droits. Ainsi nous pouvons proposer, au cas par cas, des accompagnements selon les situations.

En 2016 nous avons ainsi commencé :

- . Un accompagnement d'une usagère qui s'est vue demander des dépassements d'honoraires alors qu'elle est à la CMU-C (en lien avec le défenseur des droits)
- . Un accompagnement d'une usagère qui s'est vue discriminée à l'entrée d'une salle de sport en raison du port du foulard (en lien avec le Collectif Contre l'Islamophobie en France)
- . Un accompagnement d'un usager qui a subi de nombreuses situations de harcèlement, notamment raciste, par sa hiérarchie dans le cadre de son travail (en lien avec le syndicat solidaire)

Nous souhaitons en 2017, en plus de ses accompagnements individuels, pouvoir proposer des temps d'échange, de discussion et d'action autour des situations qui nous sembleront les plus courantes ou sur demande des habitant-e-s.

Présentation, Entretien d'embauche: LYON 02:16 PM



*Institut de formation en travail social*

*Savoirs*

*Recueil de témoignage*

*Université*

*Étudiant-e-s*

*Institut de formation en  
soins infirmiers*

*Initiative*



*Savoir-faire*

*Comité de pilotage*

*Échanges de pratique*

***VOLET formation, enseignement  
et action-recherche***

Le Village 2 santé souhaite devenir un lieu de formation et d'enseignement pour toutes et tous et par toutes et tous. Pour cela le centre de santé souhaite développer des activités de transmissions de savoirs entre les habitant-e-s ainsi qu'entre les habitant-e-s et les professionnel-le-s. Pour cela le centre de santé recevra des personnes souhaitant se former à ses pratiques.

Le Village 2 santé souhaite aussi devenir un lieu d'action-recherche, que cela soit à l'initiative des habitant-e-s et/ou des professionnel-le-s, que cela soit mené par des personnes extérieures au centre ou en interne (mais toujours en lien avec les habitant-e-s). Ce volet aura pour objectif de rendre compte du réel par un diagnostic communautaire continu (comme par exemple l'état des discriminations subies par les habitant-e-s), de construire des outils adaptés, d'innover par la mise en œuvre de nouvelles pratiques collectives et d'évaluer nos pratiques et leurs impacts.

Depuis l'ouverture du Village 2 santé il y a un mois, nous commençons à faire vivre ce volet de diverses manières :

- En axant certains de nos ateliers sur l'échanges de pratiques, de savoirs, de savoir-faire, d'idées, ...
- En contribuant à la formation initiale de certaines filières médicales ou sociales :
  - . Formation « aide à la mobilisation des patient-e-s » par Maxime à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de l'hôpital de Grenoble (CHU Grenoble Alpes)
  - . Présentation du Village 2 santé et de son fonctionnement pour les étudiant-e-s en formation d'assistante de service social de l'Institut de Formation en Travail Social (IFTS)
- En participant au comité de pilotage de deux futurs rencontres :
  - . Les rencontres nationales de la santé en quartier populaire (qui auront lieu à Chambéry en 2017)
  - . Colloque santé précarité (qui aura lieu à Grenoble en 2017)
- En participant à un projet de recherche entre des structures de santé de l'agglomération et différents laboratoires en sciences sociales de l'université Grenoble-Alpes dont l'ODENORE (Observatoire des Non-Recours aux Droits et Services)

## Perspectives

- . Certains médecins du Village 2 santé se formeront en 2017 à la maîtrise de stage afin d'offrir la possibilité à des étudiant-e-s en médecine de venir observer et participer à la vie du Village 2 santé. D'autres possibilités d'accueil de stagiaire sont en réflexion par les autres professionnel-le-s du Village 2 santé.
- . Pauline, notre orthophoniste, participera à un projet de recherche « rythme-dyslexie » mené avec un laboratoire en sciences du langage, l'association de musicothérapie « musique en tête » et le réseau de santé ANAIS
- . D'autres projets verront le jour en lien avec le diagnostic communautaire continu, les savoirs des habitant-e-s, les recueils de témoignages, ...



*Autogestion*

*Complémentarité des métiers*

*Non-hiérarchisation des fonctions*

*Salaire égalitaire*

*Collectif*

*Ménage*

*Moyen de production*

*Réunions*

*Co-formations*

*Transdisciplinaire*



***Volet fonctionnement interne***

Le Village 2 santé s'est doté d'un cadre de travail, réfléchi en amont depuis 4 ans, qui doit lui permettre de faire fonctionner au mieux son projet de santé. Pour cela nous nous basons sur quelques principes qui nous permettent de fonctionner toutes et tous ensemble :

### ***. L'autogestion : décider collectivement des éléments qui concernent notre moyen de production, le centre de santé***

Comme nous n'avons pas le temps, ni l'envie, d'être dans une autogestion jusqu'au-boutiste qui entraînerait une participation de tous et toutes à toute la réflexion et toutes les décisions de chaque élément, nous nous servons d'un certain nombre d'outils pour décentraliser la réflexion, la décision et la mise en œuvre de certains de ces éléments. Ces outils comprennent des mandats, des rôles tournants, des tâches attribuées pendant les mises en œuvre, des tâches attribuées dans les fiches de poste, etc.

A l'inverse, pour que ce moyen de production soit réellement autogéré, nous considérons que certaines réflexions, certaines décisions, certaines mises en œuvre doivent être portées par l'ensemble de l'équipe sans aucune distinction, et sans possibilité pour aucun-e salarié-e de s'en extraire. Par exemple les décisions budgétaires, la participation aux réunions organisationnelles qui concernent le moyen de production, etc.

### ***. La non-hiérarchisation des fonctions et la complémentarité des métiers***

Au Village 2 santé, nous nous considérons toutes et tous comme des soignant-e-s. Cela implique que nous ne faisons pas de hiérarchie entre l'aide, le soutien et les conseils qui peuvent être apportés à une personne par n'importe quel-le professionnel-le du centre, de l'accueillant-e à l'orthophoniste, de l'accompagnant en soin social au médecin généraliste.

Cela implique, après avoir recueilli l'assentiment de chaque usager-e, de développer un secret professionnel partagé entre toutes et tous les membres de l'équipe professionnelle, afin de pouvoir échanger au mieux nos points de vue singuliers sur les situations que traversent les usager-e-s, et ainsi démultiplier les possibles en terme de conseils, de soutien et de réseaux. De plus, pour les situations les plus complexes, nous nous réunissons en réunion transdisciplinaire afin que chacun-e puisse émettre des idées et des constats sur la situation, ce qui permet à des professionnel-le-s impacté-e-s directement par un suivi de recueillir les avis de professionnel-le-s plus en retrait de la situation.

### ***. Un énoncé d'intentions politiques, co-écrit, qui guide notre démarche et notre fonctionnement***

*à lire un peu plus bas*

Pour appuyer cela dans les faits, nous avons longuement réfléchi et décidé que pour l'instant :

- . Nous travaillons, pour un équivalent temps-plein, chacun-e **25H sur notre corps de métiers et 10H pour le collectif** (réunions, ménage, éducation populaire en santé).
- . Nous collectivisons les tâches qui peuvent sembler les plus ingrates : ainsi c'est **l'équipe toute entière qui se charge du ménage** à l'intérieur du Village 2 santé à temps égal.
- . Nous n'avons pas de différences de rémunération : ainsi nous expérimentons **le salaire égalitaire**

# Réunions Organisationnelles

La réunion organisationnelle a lieu tous les mardis de 13h à 16h avec la participation de l'ensemble des professionnel-le-s du Village 2 santé. Elle se déroule en deux étapes distinctes :

## **Réunion points urgents (durée 1H)**

Chaque professionnel-le peut mettre à sur l'ordre du jour de la réunion « points urgents » des points qui lui semblent nécessaire d'aborder pour information, discussion, et/ou décision collective. Un-e animateur-trice (rôle tournant) est chargé-e d'animer ce temps pour en garantir la fluidité.

## **Réunion thématique (durée 2H)**

La réunion thématique a pour objectif de travailler un aspect de l'organisation du Village 2 santé. Nous avons découpé l'organisation du Village 2 santé selon un certain nombre de thématiques, et nous avons décidé de travailler ces thématiques selon un rythme différent.

### **1 fois tous les 3 mois**

- . suivi budget-subvention
- . suivi projet de service social
- . lutte contre les discriminations, le racisme, le sexisme, et les violences subies
- . recueil de données
- . gestion logiciel-métier
- . infos réseaux-partenariat-institution
- . outils de communication - plaidoyés

### **1 fois par mois** *Café-accueil et ateliers*

### **1 fois tous les 6 mois**

- . diagnostic communautaire
- . fonctionnement interne
- . accueil stagiaire – remplaçant-e
- . Richesse Humaine

### **1 fois par an**

- . rapport d'activité et bilan financier
- . fiche de poste

Ces réunions permettent notamment de clarifier nos mandats, de savoir qui fait quoi, d'organiser des rôles-tournants, de repérer les tâches invisibles, de travailler les conflits, de prendre des décisions collectives, de répartir les mises en œuvre selon les envies et les possibilités de temps de l'équipe à un moment donné, etc.

Nous essayons au mieux de faciliter la prise de parole et l'écoute de toutes et tous. De tenir compte de nos états émotionnels en entrant en réunion, de faire attention à ce que les décisions soient toujours prises au consensus, de se laisser la possibilité de sortir du cadre quand cela est nécessaire, de faire valoir la légitimité des personnes les plus concernées par une décision sur les autres, ...

Notre autogestion n'est pas parfaite, elle est changeante, en construction perpétuelle, parfois lourde, parfois difficile, ...

Mais elle est à la base de la construction politique du Village 2 santé, l'autogestion est la forme qui nous permet de construire du sens.

# Réunions transdisciplinaires et co-formations

## ***Réunion transdisciplinaire (durée 2h)***

la réunion transdisciplinaire a lieu tous les jeudis de 13h à 15h avec la participation de l'ensemble des professionnel-le-s du Village 2 santé. Elle se déroule en quatre étapes distinctes :

- Nouvelles des patient-e-s abordé-e-s au cours des précédentes réunions (si évolution notable de la situation).
- Traitement des demandes de médecin traitant hors de notre zonage (notamment provenant des partenaires).
- Exposé et réflexion autour des situations complexes.

Chaque membre de l'équipe peut amener en réunion une situation qu'il ou elle trouve complexe dans le cadre de sa pratique professionnelle de soignant-e, d'accueillant-e et d'accompagnant en soin social. Les situations complexes sont souvent celles pour lesquelles il y a un cumul de problématiques : médicales, sociales et économiques notamment.

L'échange lors de cette réunion permet de croiser les regards des différent-e-s professionnel-le-s et d'apporter d'autres ressources en matière de compréhension, d'aide à la prise de décision, de mutualisation des réseaux professionnels.

Depuis l'ouverture, il y a eu 14 réunions interprofessionnelles qui ont donné lieu à l'échange autour de 34 situations complexes.

Les situations concernent des personnes cumulant plusieurs pathologies ou souffrant de pathologies sévères, mais aussi de personnes souffrant physiquement et /ou psychologiquement dans un contexte d'isolement (notamment parent isolé-e), de harcèlement au travail, de baisse des ressources liée à la maladie, de suspicion de violences familiales notamment sur les enfants, de conflits familiaux, de très faibles revenus, d'absence de logement.

## ***Co-formations (durée 2H)***

une fois par mois depuis novembre nous transformons la réunion du jeudi en co-formation. Soit en se servant des compétences internes à l'équipe, soit en faisant appel à des personnes extérieurs.

En 2016, deux co-formations ont eu lieu, elles portaient sur :

- . les différents droits et dispositifs auxquels peut prétendre une personne qui travaille lorsqu'elle tombe malade ou qu'un-e de ses proches tombe malade (animée par Yann, un de nos accompagnants en soin social)
- . fonctionnement des lieux d'accueil enfants-parents (animée par Annie Desmoulins, Conseillère conjugale et familiale du CCAS d'Échirolles)

# Énoncé d'intentions politiques

Ce texte d'intentions politiques est écrit dans le but de mettre en mots nos valeurs, notre vision du soin et de la santé. Il est à la base de notre projet et représente les fondements de nos réflexions. Il est écrit afin de vous expliquer, à vous qui y portez un intérêt, ce qui nous pousse à faire vivre ce centre de santé communautaire qui est à nos yeux bien plus qu'un lieu de soins classique.

## *Systeme de santé : constats, vision et alternatives.*

Le système de santé en France n'est pas satisfaisant. Il est vecteur de nombreuses discriminations en terme d'accès aux soins, mais également de qualité des soins prodigués. Si nous reconnaissons en son sein un certain nombre d'atouts, il y persiste de nombreuses lacunes qui sont contradictoires avec notre vision d'un système de santé égalitaire, équitable, accessible à toutes et tous, et dénué d'intérêts capitalistes.

Il nous semble primordial que le système de santé se concentre sur le bien commun. Nous affirmons qu'accéder au système de santé est un droit fondamental. Chacune et chacun doit pouvoir avoir accès à ses droits ainsi qu'aux soins qu'elles et ils nécessitent.

- Nous souhaitons donc proposer une alternative réaliste :

Réaliste, parce qu'elle s'inscrit dans le droit commun, qu'elle est accessible à chaque personne et qu'elle est intégrée au système de santé actuel. Réaliste aussi parce qu'elle s'implante dans un quartier populaire, là où le système de santé est le plus discriminant et où il existe un réel problème de démographie médicale.

Alternative, parce qu'elle propose autre chose autrement.

Faire soin autrement, c'est s'organiser pour proposer des pistes vers un système de santé pensé avec et pour toutes et tous ; ce qui est la définition même de la santé communautaire.

Nous avons pour objectif que cette alternative soit vectrice de transformations sociales.

## ***Une structure communautaire transdisciplinaire : partager les savoirs, multiplier les forces.***

- Nous voulons créer une structure de soins primaires ayant une approche globale de la santé. Nous affirmons que la santé ne peut se réduire à la maladie, mais qu'il est nécessaire de prendre en compte d'autres réalités comme l'environnement social des personnes, leurs conditions de travail, de logement...

Ainsi nous souhaitons travailler sur la souffrance et les violences psychosociales que le contexte de vie peut engendrer chez chacun et chacune, notamment en prenant en compte les déterminants sociaux de la santé.

C'est pour cette raison que nous avons choisi de regrouper au sein d'une même structure, des professionnel-le-s du sanitaire, du social, de l'accueil et de l'éducation populaire ; ces différents aspects permettant de réellement porter une attention à la personne dans sa globalité.

- Nous souhaitons que ce centre de santé communautaire soit un lieu de partage et de circulation des savoirs.

En tant que lieu de santé communautaire, nous considérons que chaque individu est expert de sa vie et donc de sa santé. Il nous semble donc fondamental que les habitants-es puissent échanger et partager les savoirs qu'elles et ils ont sur leur propre santé dans une perspective d'éducation populaire.

De plus, nous pouvons observer que les relations entre usager-e-s et professionnel-le-s (notamment médicaux/ales) sont souvent asymétriques du fait du statut que l'on prête à ces dernier-e-s. Dans une logique de réduction du pouvoir des professionnel-le-s, nous voulons que celles et ceux-ci partagent leurs savoirs avec les habitant-e-s.

Et pour finir, dans une perspective transdisciplinaire, il nous paraît également essentiel que, tout en respectant l'expertise propre à chaque métier, les différent-e-s professionnel-le-s partagent leurs savoirs entre eux et elles et mènent des réflexions sur leur métier.

- Notre vision de la santé a une portée politique, c'est à dire qu'elle intègre des questions complexes (habitat, travail, équité et justice sociale..) qui viennent interroger l'organisation de la Cité. C'est pourquoi nous aspirons à impliquer les premier-e-s concerné-e-s dans l'analyse, l'action et l'émancipation face aux questions de santé.

Notre vision du soin a elle aussi une portée politique car nous la concevons au carrefour des disciplines du sanitaire, du social et de l'éducation populaire.

## ***Nous travaillerons et défendrons ces visions politiques avec et auprès des habitant-e-s du quartier.***

Se réappropriier sa santé, un enjeu de pouvoir(s).

- Nous ne voulons pas créer de dépendance des usager-e-s vis à vis des professionnels-es.

Nous voulons que les habitant-e-s deviennent acteurs et actrices de leur santé.

Nous souhaitons donc donner aux individus la possibilité de faire leurs propres choix dans leur parcours de santé.

Nous croyons aux potentialités de chacun-e et nous favoriserons par tous les moyens possibles leurs capacités à trouver des solutions à leurs problèmes, de manière individuelle et collective.

- Nous souhaitons tendre vers un fonctionnement horizontal au sein du centre de santé, en cherchant l'équilibre des pouvoirs entre les personnes, dans l'équipe et avec les habitant-e-s. Nous souhaitons que le fonctionnement du centre laisse une place importante aux premier-e-s concerné-e-s par la santé dans le quartier, c'est à dire les habitant-e-s. Ainsi nous voulons leur permettre de s'impliquer dans le centre de santé afin qu'elles et ils aient un réel pouvoir sur les orientations et les activités du centre.

Pour réaliser un tel fonctionnement, il nous apparaît nécessaire de travailler continuellement les rapports de pouvoir et de domination au sein de l'équipe et avec les habitant-e-s du quartier.

- Au sein de l'équipe professionnelle, nous tendons vers un fonctionnement en autogestion, ce qui implique notamment un partage des tâches et des prises de décisions collectives.

Notre conviction profonde est qu'une hiérarchisation des métiers n'a pas de fondement légitime. Au sein du centre de santé, nous souhaitons donc une égalité entre les professionnel-le-s, se traduisant notamment par une égalité salariale.

## ***La lutte contre les discriminations : un engagement sanitaire, social, politique et humain.***

- Nous avons choisi de créer ce centre de santé communautaire dans un quartier populaire, c'est à dire selon nous un quartier dont les habitant-e-s sont l'objet de discriminations multiples voire d'exclusion et doivent y résister quotidiennement, mais aussi un quartier avec une vie sociale, associative et collective riche et diverses.

Les discriminations sexistes, racistes, en lien avec la classe sociale, l'âge, ou le handicap, ont des impacts forts sur la santé, et plus globalement sur la vie des habitant-e-s. Elles contribuent fortement aux inégalités sociales de santé, de différentes manières : en freinant l'accès aux soins ; en impactant les conditions matérielles d'existence, comme le travail, le logement... (qui elles-mêmes influent de manière importante sur l'état de santé) ; et en provoquant directement des états pathologiques de stress, de difficultés psychiques, etc.

Nous avons donc pour objectif de les rendre visibles, de tenter de ne pas les reproduire, et de lutter contre ces discriminations avec les personnes concernées.

Nous sommes persuadé-e-s qu'une lutte contre ces discriminations ne pourra être cohérente, légitime et efficace que si elle est portée par les premier-e-s concerné-e-s, c'est-à-dire les personnes qui les vivent au quotidien. Nous souhaitons donc que le centre de santé communautaire soit un espace permettant la parole et l'action de ces premier-e-s concerné-e-s.

NB : Nous espérons que, dans un avenir proche, nous pourrons réécrire cet énoncé avec les habitant-e-s des quartiers du Village 2 à Échirolles et de Grand Galet à Pont-de-Claix.



# Témoignage pour la gazette santé sociale :

## Mme I., usagère du Village 2 Santé, 35 ans, mère de quatre enfants

**« J'ai trouvé un lieu d'écoute et d'échange »**

« J'ai quitté l'île de la Réunion il y a deux ans, avec mes enfants, pour m'installer en France. Ça a été un choc. J'avais l'habitude du partage, de l'échange avec ma famille, les voisins... Nous sommes une communauté soudée là-bas. Ici, c'est à peine si les gens se disent bonjour. Quand j'ai entendu parler du Village 2 santé, j'ai décidé de pousser la porte du centre pour voir. Je ne suis pas déçue ! Ici, on peut passer pour voir le médecin ou l'orthophoniste, ou même simplement pour boire un café et discuter. J'ai fait connaissance ici avec des personnes qui habitent le Village 2 comme moi, et auxquelles je n'aurai peut-être jamais parlé en dehors d'ici. On sent que c'est un lieu d'accueil et d'échange spontané, on nous aide avec plaisir. J'ai d'ailleurs quitté mon médecin généraliste pour être suivie ici exclusivement. La seule chose qui pourrait encore améliorer le centre serait des activités pour les enfants et les adolescents, des ateliers par exemple, pour les aider à échanger entre eux et les occuper pendant les vacances scolaires ».





les présidents  
n'ont qu'ils font  
ce qu'ils veulent  
et pas nous.  
Jena, 10 ans

le changement,  
c'est maintenant...  
Où est passé  
le changement?  
Mohamed, 16 ans

la politique  
actuelle!  
Karim, 29 ans

le score  
du  
Front national

Quand je  
vois la  
pauvreté.  
Elyso, 12 ans

Quand l'instituteur  
de mon fils  
n'est pas  
Remplacé!  
Farida, 42 ans

Quand je  
vais chez  
dentiste.  
Carlo, 4

Moi, ce qui me  
rend malade,  
c'est ...